

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DE L'OFFICE DU BTP
DE MEURTHE ET MOSELLE
4 Mai 2010
*Extraits***

1. QUEUE DE CHANTIER

..... sur la base de deux formations proposées par le groupe Le Moniteur. Après lecture et commentaires des programme ci-dessous, il conviendra de déterminer si ces formations présentent des centres d'intérêts pour les architectes et les entrepreneurs et si oui lesquels précisément. A l'issue de cette réunion, le projet de ces formations sera proposé à l'ALFA (Association Lorraine de Formations des Architectes) en concertation avec la FDBTP 54 afin de mettre en œuvre dès la rentrée.

Formation 01 : Réussir l'achèvement du chantier et l'exploitation de l'ouvrage / 1 journée

Examiner les missions et obligations respectives des principaux intervenants à l'acte de construire

- L'achèvement du chantier : qui déclare l'achèvement d'un chantier, sous quelle forme ,et auprès de qui ?
- Quelles sont les opérations préalables à la réception ?
- Qu'est-ce que la réception d'un chantier ?
- En quoi consistent les dernières opérations concernant les travaux ?
- Que recouvre la notion de "garantie de parfait achèvement" ?
-

Examiner étape par étape le processus d'achèvement d'un chantier

- Le dossier d'intervention ultérieur sur l'ouvrage (DIUO)
- L'archivage des documents
- Le décompte final
- La fiche récapitulative de fin d'opération
- La libération des garanties financières
- La déclaration d'achèvement des travaux
- Le certificat de conformité
- Le décompte général et définitif des travaux (DGD)

L'exploitation de l'ouvrage : les points à surveiller

- À quel moment et sous quelle forme se fait la remise de l'ouvrage à l'exploitant ?
- Quelles sont les assurances après réception auxquelles l'exploitant doit souscrire ?
- Quelles sont les obligations réglementaires de l'exploitant ?
- Quels sont les vérifications et les contrôles périodiques auxquels est soumis l'exploitant ?

Formation 02 : Réussir l'achèvement du chantier et l'exploitation de l'ouvrage / 1 journée

Cadre réglementaire et rôle des intervenants

- Les principes généraux du droit administratif
- et les pouvoirs exorbitants de la puissance publique
- Le rôle et les responsabilités des différents
- Intervenants

La réception des travaux et la mise en œuvre

- des garanties

- Le déclenchement de la réception
- Point sur les opérations préalables à la réception
- et le rôle des différents intervenants
- Gérer les réserves et leurs levées
- Mesurer les effets de la réception sur le transfert
- de la garde et des risques et le déclenchement
- des garanties légales
- Gérer les désordres et leurs levées durant l'année
- de parfait achèvement

La gestion financière d'une fin de chantier

- Gérer le décompte général : identifier les cas de
- contestation et les modes de règlement des litiges
- Gérer la levée du cautionnement lié à la garantie
- de parfait achèvement : identifier les cas de
- contestation et les modes de règlement des litiges

Gérer les réclamations entre l'entreprise,

- le maître d'oeuvre et le maître d'ouvrage
- Les constats contradictoires
- Les mémoires en réclamation formulés
- par l'entreprise
- Les problèmes du paiement des sous-traitants
- Le cas de la mise en régie
- La résiliation du marché

Savoir conclure un accord amiable ou engager

- un recours contentieux en cas de litige entre
- l'entreprise et le maître d'oeuvre/maître
- d'ouvrage
- Le recours gracieux et les procédures contractuelles
- à respecter
- Le recours amiable et les comités consultatifs
- de règlements amiables
- Recours contentieux et règlement juridictionnel

.....